



DÉTOURNEMENT DE GRÈVE

TOUS PNC TO BS.17-12 062 TO
Décembre 2017

Vous êtes appelés à la grève du 1^{er} au 5 janvier par un élu indépendant dans des conditions qui appellent de nombreux commentaires de notre part. Cet élu appelle aujourd'hui également le SNPNC à rejoindre le mouvement.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler que fidèles à nos statuts et comme nous le pratiquons dans d'autres compagnies, nous considérons qu'il est de notre devoir d'entretenir des liens fraternels avec les autres organisations syndicales, nationales, européennes ou internationales, l'unité du PNC étant pour nous un but prioritaire. **Raison pour laquelle, en aucun cas nous ne nous trompons d'adversaire. Et en aucun cas nous ne casserons un mouvement de grève légitime aux yeux de tous les PNC qui le suivraient et que nous représentons également.**

Néanmoins ce qui se joue aujourd'hui n'a rien à voir avec une logique de défense des salariés.

Nous assistons simplement à une manœuvre bassement électorale d'un élu qui, lâché par son organisation syndicale à cause de ses pratiques, tente de s'assurer un siège aux prochaines élections professionnelles qui auront lieu en mars 2018 en cherchant à redorer son blason.

Petit retour en arrière :

Le 25 décembre dernier, l'UNPNC-CFDT dépose un préavis de grève faisant suite à un échec de ses discussions avec la Direction, discussions ayant eu lieu 1 mois plus tôt. Pour votre parfaite information, l'UNPNC a mené ces discussions seules, aucun autre syndicat n'ayant été dans la boucle.

Devant l'incapacité de son représentant à négocier, l'UNPNC désavoue celui-ci en lui retirant son mandat de délégué syndical.

Au pied du mur, et plutôt que de bâtir une nouvelle stratégie, l'ex-délégué syndical, préfère emmener toute une population dans le mur en invitant les autres organisations syndicales pour se crédibiliser !

Mise au point :

Ne vous y trompez pas, ne faisant plus partie d'aucune organisation syndicale, l'ancien délégué syndical n'a plus aucune possibilité légale de négocier la sortie de crise une fois la grève passée. Il n'a d'ailleurs dès aujourd'hui aucune capacité à échanger avec la Direction et préfère donc faire porter l'échec des discussions à

venir sur les autres organisations professionnelles

Le SNPNC, bien que respectant les PNC qui suivront ce mouvement ne s'associera pas à cet élu qui les abuse :

- A aucun moment nous n'avons été sollicités pour participer aux réunions entre l'UNPNC et la Direction.
- A aucun moment nous n'avons été sollicités pour bâtir un cahier revendicatif.
- A aucun moment nous n'avons été sollicités pour bâtir une stratégie de négociation, décider de la date de la grève et des conditions de la sortie de crise.
- A aucun moment nous n'avons tout simplement été contactés ne serait-ce que par téléphone... **Tout cela ne relève que d'une stratégie de communication, écrite sur du vent et destinée à faire croire qu'il œuvre pour le PNC !**

...Et il faudrait que 72h avant son début, mis au pied du mur, nous suivions un conflit décidé, organisé et mis en place par un homme seul, incapable de respecter un quelconque processus décisionnel démocratique ?

Nous ne nous laisserons pas imposer un conflit par un **INDIVIDU ISOLÉ**, n'appartenant à aucun syndicat, qui reconnaît lui-même que son but n'est pas d'obtenir des avancées pour les PNC, mais qu'il obéit à des visées purement électorales et individualistes. **IL N'Y A ICI AUCUNE REELLE VOLONTE DE NEGOCIER.**

NOUS LAISSONS DONC CET ELU DEVANT SES PROPRES RESPONSABILITES.

Le SNPNC est un syndicat représentatif qui respecte les PNC en agissant en toute transparence.

Le SNPNC n'a pas hésité à entrer en conflit quand le but était clair et servait les intérêts de l'ensemble de la population PNC. Nous l'avons fait par deux fois et nous recommencerons si nous estimons cela nécessaire. Nous avons bien des sujets sur la table et nous défendons nos convictions par le travail et la négociation sans hésiter à recourir au rapport de force.

Bien que nous respections le droit de grève, le SNPNC-FO Transavia ne rejoindra pas ce mouvement. Après consultation, nous vous confirmons que cette position est approuvée par 70% nos adhérents.

Votre équipe SNPNC-TO

Isabelle Avis 06 60 74 90 12,
Déléguée syndicale

Benoît Lassalle 06 62 23 17 30,
Délégué du personnel titulaire,
Représentant Syndical au CHSCT

Stéphanie Pieri 06 72 11 23 70,
Déléguée du personnel suppléante,
Représentante Syndicale au CE

Grégoire Comte Jacta 06 86 24 65 62
Secrétaire CE

Florent Taïeb 06 15 97 44 10